

Monsieur Dolot à Jean-Baptiste André Godin, 19 juillet 1859

Auteur·e : Dolot

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[André, Eugène \(1836-\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Dolot](#) est auteur(e) de cette lettre

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Pinart et Cie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Trystram et Crujeot](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation1 p. (144r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Dolot, Monsieur Dolot à Jean-Baptiste André Godin, 19 juillet 1859, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29696>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Dolot](#)

Date de rédaction [19 juillet 1859](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Lieu de destination Laeken, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Dolot confirme à Godin sa lettre de la veille contenant quatre effets sur Paris d'un montant de 2 000 F pour les besoins de l'usine de Belgique. Il avertit Godin qu'une construction entreprise par Medaets est arrêtée au niveau du 1er étage car ni Émile Godin ni monsieur André n'ont pu lui indiquer les bois destinés aux poutrelles. Dolot conseille à Godin de faire transporter par chemin de fer les bois que doit fournir Trystram et Crujeot en raison du prochain chômage de la navigation. Il explique à Godin que plusieurs ouvriers belges de l'usine de Guise ayant été débauchés par le maire Besson sans que leur livret soit en règle, Émile Godin voulait que Dolot écrive une lettre de rappel à ce dernier ; Dolot demande l'assentiment de Godin avant d'écrire la lettre. Dolot avertit Godin que son fils Émile veut obliger des ouvriers de l'usine à travailler aux constructions ; Dolot pense que ce serait une cause de désorganisation des ateliers. Il demande enfin à Godin s'il doit attendre son retour pour déclarer les briques et la chaux. Dans le post-scriptum, Dolot indique à Godin que Pinart a annoncé qu'ils reprendront leurs expéditions après le chômage de la navigation, mais ne comptent pas faire de rabais.

Notes Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 143/162 ».

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [André, Eugène \(1836-\)](#)
- [Besson, Auguste Désiré \(1805-1879\)](#)
- [Godin, Émile \(1840-1888\)](#)
- [Medaets \[monsieur\]](#)
- [Pinart et Cie](#)
- [Trystram et Crujeot](#)

Informations biographiques sur les

correspondant·es et les personnes citées

Nom André, Eugène (1836-)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Directeur d'usine, né en 1836 à Étain (Meuse). Il prend la suite d'[Alexandre Brullé](#) à la direction de l'usine Godin-Lemaire de Laeken (Belgique) de 1863 à 1875. Il est ensuite l'un des directeurs de l'usine du Familistère de Guise. Simple participant dans l'Association coopérative du capital et du travail, il n'habite pas au Palais social en raison de l'état de santé de son épouse. Eugène François André est signataire d'une « Pétition demandant une sanction à la loi du 21 mars 1884 sur les Syndicats ouvriers, et par cette sanction un remède aux crises du travail ». Il est mentionné comme directeur d'usine lors du décès de sa soeur, Louise-Philippine, à Guise en 1887.

Nom Dolot

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

Biographie Comptable à Paris au milieu du XIXe siècle. Dolot est recruté en juillet 1856 par Jean-Baptiste André Godin en qualité d'employé supérieur chargé de la direction de la comptabilité et de la direction commerciale des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Son recrutement coïncide avec la démission de [Bouleau](#) qui dirigeait les services administratifs de la manufacture. Dans sa correspondance, Dolot montre une certaine ambition. Il quitte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en février 1861 en conflit avec Godin.

Nom Godin, Émile (1840-1888)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Familistère
- Rente/Propriété

Biographie Propriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Flavigny-le-Petit (Aisne). Émile Caïus Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'[Esther Lemaire](#). À l'âge de 10 ans, Émile Godin poursuit sa scolarité à Paris : de 1851 à 1853, dans la pension Régnier à Bellevue à Meudon (Hauts-de-Seine) et de 1853 à 1856, il est pensionnaire au collège Chaptal, établissement novateur préparant ses élèves aux carrières commerciales et industrielles. Émile Godin ne s'adapte pas à la vie en pension et ses résultats scolaires ne sont pas excellents. À partir de septembre 1856, il travaille avec son

père pour les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Dans les années 1860, il est le chargé d'affaires de son père à Paris et à l'Exposition universelle de Londres de 1862 ou le responsable des achats de fonte en Angleterre ; il semble aussi s'occuper de la fabrication, de l'émaillage en particulier. Émile Godin choisit de rester auprès de son père après la séparation de celui-ci et de son épouse Esther Lemaire en novembre 1863. Il est mobilisé dans l'Armée du Nord avec le grade de capitaine pendant la guerre de 1870-1871. Alors que Jean-Baptiste André Godin est élu député de l'Aisne à l'Assemblée nationale (1871-1875), Émile représente son père et remplit des fonctions de direction au sein des Fonderies et manufactures du Familistère, mais il entre en conflit avec plusieurs directeurs de l'usine et du Familistère. En 1878, Émile Godin se brouille avec son père et quitte le Familistère ; des procès opposent le père et le fils. Il épouse le 30 décembre 1882 à Flavigny-le-Petit (Aisne) [Éléonore Joséphine Rouchy](#) qu'il fréquente depuis plusieurs années et avec laquelle il a trois enfants : Émilie Esther (1878-), Alix Émile Godin (1881-1929), enfants naturels légitimés à l'occasion du mariage, et Camille Andréa (1883-). Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

NomPinart et Cie

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieFonderie de fer à Marquise (Pas-de-Calais) dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

NomTrystram et Crujeot

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéIndustrie (grande)

BiographieScierie mécanique, négociants et commissionnaires expéditeurs à Dunkerque (Nord) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/11/2025

Grise, 19 Juillet 1859

Montier Godin-Lemaire, à Lachen-les-Bruyères

162

162

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous confirmer ma lettre d'hier contenue à 2000 m, en le brûles de son chêne, fin C^o sur Paris, pour les besoins de votre Usine de Belgique.

Le décret de trêve à huitaine du 1^{er} étage et il se trouve forcé de s'arrêter pour qu'il ne soit pas queles sont les Bois que vous destinez aux plateformes des ponticelles ; ni M^{me} Emile, ni M^{me} André n'ont pas les indiqués, veuillez donc me faire la faveur de nous transmettre une prompte réponse à ce sujet.

Si vous êtes pressé des Bois que M^{me} Luystraet & C^o doivent encore vous fournir il serait peut-être bon de les leur demander par le chemin de fer, ou le charage les arrêter sans doute en chemin.

Plusieurs ouvriers belges étant allés offrir leurs services à M^{me} Mr. Bel (le Roi) sans succès, furent sortis et ce dernier les ayant employés, M^{me} Emile voulait que je leur écrive en mon nom une lettre de rappel ; je n'ai pas cru devoir le faire sans vous en prévenir et sans avoir votre assentiment.

M^{me} Emile avait aussi l'intention d'obliger certains ouvriers de l'établissement à travailler aux constructions ; je ne pense pas que ce soit là votre pressé car cela pourrait empêcher la déorganisation des ateliers.

Dois-je attendre votre retour pour déclarer les Brûques et le Chêne ?
Rappelez je vous prie, Monsieur, l'assurance de mon sincère
Désirlement.

Dolot etz

M^{me} Mart ont écrit, ils pensent répondre après le Chêne la Lune de leurs expéditions, mais ils ne songent pas à vous faire un rabais.